



Cycle de conférences « Échanger pour mieux comprendre »



Actes de la conférence
**« Abandon scolaire : comment
stopper le fléau ? »**

Casablanca, jeudi 28 mars 2019



FONDATION
Attijariwafa bank

Pôle Édition & Débats

Tous les actes des conférences du Cycle « Échanger pour mieux comprendre »
sont disponibles sur le site institutionnel : www.attijariwafabank.com

Échanger pour mieux
comprendre

ACTES DE LA CONFÉRENCE

Casablanca, jeudi 28 mars 2019

Mot de bienvenue et présentation des intervenants

M. Ismaïl Douiri, Directeur Général du groupe Attijariwafa bank

Panel de discussion

M. Youssef Belqasmi, Secrétaire Général du Département de l'Éducation nationale, Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

M. Philippe Maalouf, Responsable de l'Éducation pour le Maghreb à l'UNESCO

Mme Rita El Kadiri, Directrice Générale Développement & Partenariats de la Fondation Zakoura

Mme Mounia Benchekroun, Présidente de l'association Kane Ya Makane

Mme Meriem Othmani, Présidente et Fondatrice de l'association INSAF

Sous la modération de

Mme Sanaa El Aji, Sociologue, Journaliste et Fondatrice du site d'information Marayana.com

Séance de questions / réponses

La rencontre en images

Pôle Édition & Débats

Mouna Kably, Responsable

Kenza Lamniji, Chef de Projets

Sara Khallaayoun, Chef de Projets

Présentation des invités et annonce du programme de la conférence

Mme Mouna Kably

Responsable du pôle Édition & Débats, Fondation Attijariwafa bank

Mesdames et Messieurs,

Bonsoir et bienvenue à cette 47^e édition du cycle « Échanger pour mieux comprendre » de la Fondation Attijariwafa bank. Cette rencontre sera consacrée à une problématique socio-économique de taille qui est l'abandon scolaire. Une problématique qu'il est urgent de traiter en impliquant toutes les forces vives de notre pays car chaque année des milliers d'enfants et d'adolescents viennent grossir les rangs de cette jeunesse désœuvrée, livrée à elle-même.

Pour débattre de cette problématique, nous avons l'honneur de recevoir des hauts responsables publics et acteurs de la société civile engagés au service de cette cause :

- **M. Youssef Belqasmi**, Secrétaire Général du Département de l'Éducation nationale, au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- **M. Philippe Maalouf**, Responsable du secteur

de l'Éducation pour le Maghreb pour l'UNESCO ;

- **Mme Rita El Kadiri**, Directrice Générale Développement & Partenariats de la Fondation Zakoura ;
- **Mme Meriem Othmani**, Présidente et Fondatrice de l'association INSAF ;
- **Mme Mounia Benchekroun**, Présidente de l'association Kane Ya Makane.

La modération sera assurée par **Mme Sanaa El Aji**, sociologue, journaliste et fondatrice du site d'information Marayana.com

Avant de céder la parole à M. Ismail Douiri, Directeur Général du groupe Attijariwafa bank qui nous fait l'honneur de présider cette conférence, je vous précise que l'intégralité de ces échanges sera retranscrite dans des actes de conférences qui seront disponibles sur le site de la banque www.attijariwafabank.com

Je vous souhaite une excellente conférence. M. Douiri si vous voulez bien prendre la parole.



Mot de bienvenue

M. Ismaïl Douiri

Directeur Général du groupe Attijariwafa bank

**Mesdames et Messieurs,
Bonsoir,**

Je vous souhaite la bienvenue à cette nouvelle conférence du cycle « Échanger pour mieux comprendre » de la Fondation Attijariwafa bank.

Pour cette 47^e édition, notre Fondation a choisi d'aborder une problématique nationale, cruciale pour l'avenir de notre pays, à savoir, l'abandon scolaire. Certes, des progrès ont été accomplis ces dernières années, grâce à un diagnostic approfondi et des mesures clairement identifiées. Mais l'ampleur du phénomène est telle que le défi à relever nous concerne tous aujourd'hui : gouvernement, opérateurs publics et privés, acteurs de la société civile.

En effet, malgré tous les efforts déployés, des milliers d'enfants quittent chaque année l'école et viennent grossir les rangs des jeunes désœuvrés et livrés à eux-mêmes. À titre d'exemple, pour la seule année scolaire 2017-2018, ils ont été plus de 200 000 écoliers à quitter les bancs de l'école.

Faut-il rappeler que bénéficier d'une éducation est un droit inaliénable et fondamental de chaque enfant ? D'ailleurs, dans les Objectifs de Développement Durable définis par les États membres des Nations-Unies, est inscrite en quatrième priorité, la nécessité « d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie est inscrite en quatrième priorité ».

Or, force est de constater que le Maroc n'a pas encore atteint cet objectif prioritaire. Le dernier rapport du Conseil Supérieur de l'Éducation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS) baptisé : « Une école de justice sociale : contribution à la réflexion sur le modèle de développement », paru en janvier 2018, met en cause plusieurs facteurs comme l'origine sociale, les disparités sociales et de genre, ou encore les inégalités territoriales. « Encore aujourd'hui, explique le Rapport, l'origine sociale et géographique, croisée avec le sexe, constitue le facteur qui détermine le plus les inégalités sociales et scolaires. Une

filles rurales est désavantagée à la fois par rapport à une citadine du fait du milieu géographique et par rapport au garçon rural du fait du seul sexe ».

En 2016, l'Instance Nationale d'Évaluation avait estimé le coût de l'abandon scolaire à plus de 2 milliards de dirhams pour les trois cycles (primaire, collège et lycée). Or, le fait de quitter l'école revêt un coût, non seulement, financier, mais aussi, socio-économique. Comme le souligne le rapport du CSEFRS, « l'effet de l'éducation ne se réduit pas à l'échelle individuelle, mais impacte le tissu social du pays, sa position dans le monde et la manière dont il se projette dans l'avenir. L'éducation est ainsi au cœur de la construction de la dynamique de développement ».

De son côté, le HCP avait, dans son étude sur la mobilité sociale de 2011, estimé qu'une année de scolarité de plus, améliorerait de 14 %, les chances d'ascension de l'enfant, d'une catégorie sociale à une autre. Cela confirme que l'abandon scolaire a des conséquences néfastes, non seulement pour l'individu, mais aussi, pour l'ensemble de la société. En effet, tout jeune ayant quitté l'école risque de tomber dans un cercle vicieux qui va le conduire à une situation irréversible, marquée par le retour à l'analphabétisme, la marginalisation, la vulnérabilité, la délinquance, voire la violence et le crime.

L'organisation de cette rencontre par notre Fondation vise à placer les projecteurs sur l'ampleur de ce fléau, et à nous rappeler que le Maroc ne peut avancer sans que tous ses citoyens

ne soient éduqués et formés pour conduire son développement.

Pour mener à bien cette réflexion, nous avons le plaisir de recevoir parmi nous :

- **M. Youssef Belqasmi**, Secrétaire Général du Département de l'Éducation Nationale, au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- **M. Philippe Maalouf**, Responsable du secteur de l'Éducation pour le Maghreb pour l'UNESCO ;
- **Mme Rita El Kadiri**, Directrice Générale Développement & Partenariats de la Fondation Zakoura ;
- **Mme Meriem Othmani**, Présidente et Fondatrice de l'association INSAF ;
- **Mme Mounia Benchekroun**, Présidente de l'association Kane Ya Makane.

La modération sera assurée par **Mme Sanaa El Aji**, sociologue, journaliste et fondatrice du site d'information Marayana.com.

Pour conclure, je citerais le premier vers d'un poème de Victor Hugo écrit en 1853 après sa visite d'un bagné : « Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne ».

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente conférence.



Mme Sanaa El Aji

Sociologue, Journaliste et Fondatrice du site d'information Marayana.com, Modératrice

Merci M. Douiri.

Merci à la Fondation Attijariwafa bank de nous ouvrir cet espace de débat et d'échange autour de nos différentes problématiques économiques et sociales.

Je commence par un petit rappel : n'oubliez pas de rallumer vos téléphones à la fin de la conférence.

Ce soir, nous allons parler de l'abandon scolaire et nous essaierons d'identifier les causes du fléau pour formuler des recommandations en faveur de son éradication ou tout au moins de sa limitation.

En 2015, et vous me corrigerez si les chiffres ont évolué entre temps, sur 100 enfants qui entraient en primaire, 30 seulement obtenaient leur baccalauréat.

En janvier 2019, M. Saaid Amzazi, Ministre

de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé l'objectif de 3 % de taux de déperdition scolaire pour 2025.

Les raisons sont diverses et M. Douiri en a évoqué quelques-unes, parmi lesquelles la question des inégalités d'accès à l'éducation, inégalités liées au genre, inégalités entre le privé et le public...

Un autre chiffre important livré par le Rapport sur le Développement Humain de 2016 : le potentiel perdu en raison des inégalités dans l'éducation était de 45.8 % en 2015. Juste pour mesurer le gap, le potentiel perdu en raison des inégalités dans la santé et d'espérance de vie est de 16 %. Certes, les deux chiffres sont graves et élevés, mais celui de l'éducation est inquiétant puisqu'il frôle les 46 %.

Nous allons rentrer plus dans les détails de ce fléau en essayant avec nos intervenants, de dégager des pistes de solutions et de recommandations.

Bienvenue à M. Youssef Belqasmi, M. Philippe Maalouf, Mme Rita El Kadiri, Mme Mounia Benchekroun et Mme Meriem Othmani.

M. Belqasmi, je rappelle que vous êtes Secrétaire Général du Département de l'Éducation nationale

au Ministère de l'Éducation. Je pense que nous avons besoin dans un premier temps de comprendre la terminologie : qu'est-ce que l'on entend par déperdition scolaire ? Puis nous essaierons d'analyser les raisons de ce fléau et ses impacts.



M. Youssef Belqasmi

Secrétaire Général du Département de l'Éducation nationale au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Merci Mme El Aji. Je voudrais dans un premier temps remercier la Fondation Attijariwafa bank de nous donner l'occasion de débattre sur un sujet extrêmement important, celui de l'abandon scolaire, dans une logique qui est celle d'échanger pour comprendre et pour nous comprendre.

Tout à l'heure, M. Douiri, dans son intervention, a évoqué un ensemble d'éléments sur lesquels nous allons revenir au cours de la discussion.

D'emblée, je souhaiterais dire que je suis ravi que nous puissions nous retrouver aujourd'hui,

pas seulement le Département de l'Éducation nationale, mais aussi d'autres intervenants, notamment les associations qui agissent dans le domaine. C'est pour dire que la problématique de l'éducation n'est pas seulement une affaire du ministère de l'Éducation nationale, mais de toute la société. Le ministère, à lui seul, ne peut en aucun cas surmonter les difficultés actuelles et futures.

C'est une problématique qui a des impacts non seulement économiques, mais aussi sociaux lourds. Si un enfant abandonne l'école, cela voudrait dire qu'il est pratiquement voué à l'analphabétisme, à la précarité et tout un ensemble de choses néfastes pour lui, sa famille et la société. Je pense que nous aurons l'occasion d'en parler au cours du débat.

Je voudrais aussi, avant d'aller un peu plus loin, mettre en évidence, et c'est M. Maalouf qui va certainement revenir dessus, que ce fléau n'est pas une spécificité marocaine. La problématique de l'abandon scolaire ou de la déperdition scolaire est une affaire universelle. Et même les pays qui donnent l'impression de ne pas avoir ce problème y sont confrontés.

Souvent, en termes de terminologie, l'on parle d'abandon scolaire. L'abandon scolaire est l'un des trois phénomènes qui caractérisent la déperdition scolaire. Lorsque l'on parle de déperdition scolaire, le redoublement est la première composante. Le redoublement, comme nous le savons tous, a un impact. Et nous allons le voir, il a une corrélation avec les autres composantes de la déperdition scolaire. La deuxième typologie concerne le

Mme Sanaa El Aji

Si vous permettez M. Belqasmi, il y a forcément des disparités régionales et territoriales. C'est

retard scolaire. Nous savons que beaucoup d'enfants n'accèdent pas à l'école à temps, et que d'autres enregistrent un abandon scolaire provisoire et reprennent par la suite. C'est le troisième phénomène qui fait sensation et qui est l'abandon scolaire.

Comme nous allons le constater par la suite, le redoublement comme le retard scolaire ont un impact sur l'abandon scolaire.

Pour rester sur la thématique d'aujourd'hui, parlons de l'abandon scolaire. Déjà, il se caractérise par son ampleur. Le nombre d'élèves touchés a sensiblement diminué :

- Au niveau du primaire, nous sommes aujourd'hui à 1.1 % contre 4.6 % en 2008-2009 ;
- Au niveau du collège, nous sommes aujourd'hui à 10.7 % contre 13 % en 2008-2009 ;
- Au niveau du lycée, nous sommes aujourd'hui à 9.1 % contre 15 % en 2008-2009.

Je ne cite pas ce trend d'évolution pour dire que le gouvernement ou le ministère a rempli sa mission. Mais ces diminutions de l'abandon scolaire sur l'ensemble de la filière s'expliquent par la mise en place d'un ensemble d'actions.

En termes de chiffres, il faudrait savoir que 259 000 élèves abandonnent l'école chaque année. Je voudrais tout de même attirer l'attention sur le fait qu'en 2008-2009, nous étions à 440 000 élèves par an.

Il est clair que des efforts importants ont été déployés et ont permis de réduire ce phénomène de l'abandon scolaire.

peut-être plus grave dans certaines régions par rapport à d'autres.

M. Youssef Belqasmi

Cela est évident. Je ne voudrais pas être rébarbatif en vous noyant de chiffres. Mais l'abandon scolaire est un phénomène très complexe qui ne peut pas être résolu en se basant sur des prévisions. Pour le maîtriser, il faut en identifier les causes et mettre en place des solutions adéquates. Je ne vais pas aller dans le détail, mais juste vous donner un autre chiffre qui nous permettra de comprendre les choix qui ont été opérés par la suite. Aujourd'hui, l'effectif le plus touché est le collège. En effet, quelque 150 000 élèves y sont concernés contre 41 000 pour le primaire.

S'agissant des causes, si l'on reste dans les généralités, on parlera des obstacles sociaux, économiques, culturels et puis bien entendu, de l'échec scolaire.

En l'espace de 10 ans, soit entre 2009 et aujourd'hui, malgré les actions engagées et la mobilisation générale ainsi que les efforts financiers déployés, nous n'avons pas réussi à réduire très rapidement ce phénomène. Pour apporter de bonnes réponses, nous avons été dans l'obligation de mener une enquête précise et scientifique afin d'identifier les raisons de ce phénomène. Lorsque l'on parle d'abandon, il est évident que les causes diffèrent du primaire au lycée. Il y a certainement des points communs, mais chaque étape recèle des particularités.

Focalisons-nous un instant sur le collège :

- L'éloignement de l'école et l'absence de transport scolaire représentent 21,1 % des causes de l'abandon scolaire ;
- Le refus de l'enfant d'aller à l'école est un facteur agrégé qui mérite une analyse fine : qu'est-ce que l'on sous-entend par refus ? Est-ce que je refuse d'aller à l'école parce que mes parents sont pauvres et que je dois

travailler pour les aider ? Ou je refuse d'aller à l'école parce que l'école n'est pas accueillante ? S'agissant du collège, l'élève connaît-il une crise d'adolescence ? Dans tous les cas, le refus de l'école représente 20,3 % au niveau du collège ;

- Un autre élément qui a une importance par rapport à ce phénomène est la pauvreté. Elle représente aujourd'hui 18 % des causes de l'abandon scolaire ;
- Quand je ne réussis pas à l'école, la première chose à laquelle je pense est de quitter l'école. De ce fait, l'échec scolaire est une cause de l'abandon scolaire. Toutefois, ce facteur représente 11,5 % alors que les trois premiers facteurs sont pratiquement à un niveau de 20 % ;
- Et bien entendu, en dehors des villes, le phénomène prend de l'ampleur dans le rural. Ne parlons pas de l'iniquité territoriale ou sociale comme étant un phénomène nouveau. Il existe et existera toujours. Il est bien évident que le taux d'abandon scolaire dans la région de l'Oriental est plus élevé que dans la région de Casablanca ;
- Par ailleurs, le refus des parents représente près de 10 % en milieu rural pour différentes causes qui ont leur importance.

Aussi, en plus de ces causes, je rajouterai quelques déterminants importants :

- Tout d'abord, il y a la question du genre : il est clair qu'une fille vivant dans le rural est plus touchée par l'abandon scolaire qu'un garçon issu du même milieu ;
- Deuxième élément : la territorialité entre l'urbain et le rural. Aujourd'hui, si le taux d'abandon dans le primaire est de 1,1 %, il grimpe à 5.7 %

dans le rural. Ce n'est pas une surprise car les conditions sont beaucoup plus propices pour ce type de fléau ;

- Autre point important en relation avec le dernier élément évoqué : le niveau de scolarité des parents. Il est vrai que de nombreuses personnes ont réussi leur vie alors que leurs parents n'avaient aucun niveau scolaire. Mais les temps changent. Aujourd'hui, encore plus, le niveau de scolarité des parents a un impact extrêmement important. Je donnerai deux chiffres. Quand les parents n'ont aucun niveau

scolaire, l'impact sur l'abandon est extrêmement important. Il suffit que le père ait le niveau du collège, pour que le taux d'abandon se réduise de 35 %, et de 89 % pour un niveau lycée.

- Je terminerai avec un point très important : le préscolaire. Et vous comprendrez pourquoi nous sommes engagés dans ce sens. Lorsqu'un enfant n'est pas préscolarisé, le taux d'abandon est de 8,9 %. Il suffit qu'il soit préscolarisé pour que le taux chute à 4,1 %. Le préscolaire permet ainsi de réduire de moitié le taux d'abandon scolaire.

Mme Sanaa El Aji

Merci M. Belqasmi. Je reviendrai tout à l'heure vers vous. Vous disiez tout à l'heure que certaines problématiques ne concernent pas exclusivement le Maroc. Quand vous parlez du niveau d'étude des parents, je me rappelle que l'année dernière, pendant les Assises nationales de l'Alphabétisation au Maroc, Mme Najat Vallaud-Belkacem avait apporté un témoignage sur son expérience en tant que ministre de l'Éducation nationale en France. Selon elle, la même réalité ressortait dans les études effectuées en France : plus les parents sont scolarisés, moins le taux de déperdition scolaire est élevé. Il faut agir à ce niveau. Si l'on ne règle pas le problème de l'abandon scolaire, l'on aura encore des générations de parents non scolarisés qui impacteront d'autres générations d'enfants.

Vous avez évoqué de nombreuses raisons que l'on passera en revue avec les acteurs de la société civile selon leur domaine d'intervention.

Vous avez parlé du travail des enfants et des contraintes de genre dans les milieux défavorisés, notamment la problématique des mariages précoces des filles que l'on oblige à quitter l'école.

Mme Meriem Othmani, je rappelle que vous êtes présidente et fondatrice de l'association INSAF. Vous avez touché de manière très concrète, sur le terrain, ces deux problématiques : le travail des enfants et le mariage des petites filles, qui sont deux causes principales de l'abandon scolaire.



Mme Meriem Othmani

Présidente et Fondatrice de l'association INSAF

Bonsoir, nous allons commencer par le travail des enfants. Nous disposons de rares études, mais le HCP affirme que 247 000 enfants travaillaient en 2017, au lieu de fréquenter l'école. De plus, 80 % de ces enfants étaient scolarisés. Les autres n'ont jamais été à l'école.

M. le Secrétaire Général du ministère vient de nous en donner les causes. Selon lui, la pauvreté ne représente que 18 % des causes. Et moi, j'ai envie de vous dire que la pauvreté n'est pas la cause réelle et profonde du travail des enfants et de la déperdition scolaire.

Sauf erreur, nous avons 7 millions d'enfants qui vont à l'école dont 4 millions dans le monde urbain et 3 millions dans le monde rural. Parmi ces 7 millions d'enfants, pensez-vous que tous ces enfants soient aisés ou bénéficient du minimum vital? Non, il y a beaucoup d'enfants très pauvres.

À l'association INSAF, lorsque l'on cherche des petites filles qui travaillent, l'on va dans des villages. Et si l'on prend un village de 100 familles et donc

de 100 maisons, tout le monde est pauvre de la même façon, la sécheresse est passée par là, les bêtes sont mortes. Pourtant, 96 familles sur les 100 mettent leurs enfants à l'école. Seulement 4 familles ne mettent pas leurs enfants à l'école alors que le niveau de pauvreté est similaire dans tous les foyers. Que s'est-il passé? Il existe dans notre pays des intermédiaires organisés en mafias, appelés des « semsars », qui vont dans les villages et réussissent à convaincre les parents. Certes, il y aussi des parents indignes comme partout dans le monde. Mais, laissons de côté cette petite catégorie. La majeure partie est constituée d'intermédiaires sans scrupules qui sont passibles, d'après la loi, de 25 à 30 ans de prison. Ces intermédiaires réussissent à convaincre des parents crédules. Il faut savoir que, dans le monde rural, les gens ne mentent pas et ne savent pas mentir. Quelqu'un qui ne ment pas, n'est pas en mesure de comprendre que son interlocuteur peut mentir.

De ce fait, quand le « semsar » ment, pour le père et la mère, il est en train de leur dire la

vérité. Le parent va comprendre que son enfant va être bien traité, qu'il va apprendre un métier et gagner de l'argent. Vu l'ampleur des dégâts, cette mafia doit être démontée parce que nous sommes dans un pays de droit, régi par des lois applicables à tous. Ainsi, nous devons lutter contre cette mafia et contre les employeurs d'enfants.

Il faut savoir que les employeurs ignorent souvent ce qu'ils risquent : quand ils emploient un enfant proposé par un intermédiaire, ils sont passibles aussi de 25 à 30 ans de prison.

Mme Sanaa El Aji

Il y a une autre problématique. Je sais qu'elle vous tient particulièrement à cœur, et à laquelle l'on ne pense pas systématiquement : c'est le problème de la carence en iode qui crée, ce dont M. Belqasmi parlait tout à l'heure, des enfants en difficulté scolaire. Ces enfants finissent par ne

Donc tous ceux qui ont des petites bonnes en âge d'être scolarisées doivent le savoir. Nul n'est censé ignorer la loi. Je rappelle que l'article 23 de la loi 19-12 est très clair à ce sujet : est passible de prison de 1 à 3 mois, toute personne employant un enfant domestique dans une maison, âgée entre 6 et 16 ans. Et les amendes peuvent aller jusqu'à 60 000 dirhams. Si nous réussissons à faire connaître ces dispositions légales, peut-être que toutes ces petites filles pourraient retourner à l'école et avoir une chance de s'en sortir. Car la seule issue pour s'en sortir est d'aller à l'école.

plus aimer l'école et la quitter. Nous ne pensons pas forcément à ce problème de carence d'iode quand l'on parle d'abandon scolaire. On ne va pas rentrer dans les détails parce que c'est une question de santé publique et technique... mais c'est peut-être important de l'évoquer.

Mme Meriem Othmani

Honnêtement, j'ai très envie de vous en parler. C'est quelque chose de terrible et de grave. J'en ai discuté avec M. Belqasmi. Il en est très conscient. Certaines carences dans les aliments font que l'on empêche l'enfant de se développer mentalement et physiquement.

Le corps humain, dans le monde entier, a besoin d'iode. C'est un phénomène mondial. Et tous les pays ont réussi à trouver des solutions en mettant un peu d'iode dans le sel. Il faut savoir que la faible consommation d'iode se traduit par des retards scolaires qui peuvent aller jusqu'au

handicap, voire le crétinisme et le goître. Pour contrecarrer ce problème, tous les pays du monde ont trouvé des solutions et mettent un peu d'iode dans le sel. Nous avons nous aussi des lois qui imposent aux producteurs de sel de mettre un peu d'iode. Pour une grande partie, ils ne le font pas, tout en mettant le sigle. Si bien que vos enfants et ceux de votre entourage consomment du sel qui n'est peut-être pas iodé. Ce qui explique en partie que les parents sont obligés de payer à leurs enfants des cours supplémentaires face à leurs difficultés scolaires.

Mme Sanaa El Aji

Les cours supplémentaires renvoient à une autre problématique qui ne se limite pas seulement à la consommation de sel riche en iode. L'on pensera à inviter lors de la prochaine conférence

sur l'abandon scolaire le ministère de la Santé pour traiter de ces problématiques de manière transversale.

Je vais à chaque fois revenir vers vous M. Belqasmi avant de m'adresser à un autre intervenant.

Vous avez parlé tout à l'heure des enfants qui n'aiment pas l'école et qui la quittent parce qu'ils ne l'aiment pas. Cela me fait penser au travail de l'association Kane Ya Makane avec Mounia Benchekroun. On en a parlé pendant la

préparation de cette conférence. Il y a tout un environnement que ce soit à l'école ou à l'extérieur de l'école qui fait que 20 % des enfants vont quitter l'école, parce qu'ils ne sont pas épanouis. Cette problématique est importante, et l'on va l'aborder avec Mounia Benchekroun, Présidente de l'association Kane Ya Makane.



Mme Mounia Benchekroun Présidente de l'association Kane Ya Makane

Merci Sanaa. Effectivement, au sein de Kane Ya Makane, nous avons lancé en 2010, au profit des enfants en milieu rural, le projet « Tanouir » qui traduit le fait d'être en éclosion ou d'être éclairé. Comme les chiffres qui viennent d'être communiqués le montrent, les enfants en milieu rural sont les plus défavorisés. Nous avons donc

choisi de cibler essentiellement les enfants en milieu rural qui n'aiment pas l'école. Le rejet de l'école constitue l'une des principales causes de l'abandon scolaire. Une enquête de l'ONDH a montré en 2014 qu'un tiers des enfants quittait l'école parce qu'il ne l'aimait pas, parce qu'elle n'était pas attractive, parce qu'il n'y avait pas

d'activité d'épanouissement, parce qu'il ne se sentait pas bien dans cette école. C'est pour cela que l'on a axé le projet « Tanouir » sur cette cause.

L'autre raison de l'abandon scolaire, que ce soit au primaire, au collège ou au lycée, a trait à l'incapacité des enfants en milieu rural de donner du sens à leur apprentissage et à se projeter.

En fait, ces enfants n'ont pas de vision ni de modèle. Leur mère est au foyer ou elle travaille dans les champs, leur père travaille dans les champs et connaît peut-être 4 ou 5 métiers manuels. Quand vous faites un sondage dans les écoles publiques en milieu rural, les enfants connaissent 4 à 5 métiers et ignorent tous les autres. Ils ne donnent pas de sens à leur présence à l'école et ne comprennent pas la nécessité de poursuivre leur scolarité. Leur environnement n'a pas conscience qu'aujourd'hui, même avec un niveau collège, les débouchés sont très faibles.

L'ex-Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme m'avait chargée en tant que consultante de mener une étude pour voir comment ramener les centaines de milliers de jeunes déscolarisés, qui sont aujourd'hui en déshérence, et dont personne ne s'occupe, vers le chemin de l'école en mettant en place un programme d'alphabétisation spécifique aux jeunes de 16 à 25 ans. L'étude a été financée par l'Union Européenne afin d'identifier le modèle à proposer à ces jeunes pour les sortir de l'analphabétisme dans lequel ils sont retombés en quittant l'école.

J'avais sondé, il y a 7 ans, plusieurs entreprises,

Mme Sanaa El Aji

L'actualité sociopolitique place les projecteurs sur le phénomène des diplômés-chômeurs et cela pourrait décourager les enfants à étudier. Les parents, eux-mêmes, peuvent remettre en

pour le plus bas niveau de l'échelle, et j'en ai conclu que sans un niveau collège, et sans une formation professionnelle niveau spécialisation, et des compétences minimales en arabe et en français, vous ne passez pas la porte de l'entreprise.

En milieu rural, il n'y a aucune perception des enjeux et des exigences du marché du travail.

L'autre aspect sur lequel nous avons travaillé est parti du constat suivant : l'école n'est pas seule en cause. Les environnements familial et social entrent également en ligne de compte. Celui-ci ne permet pas à l'enfant de prendre conscience de tout son potentiel et de ses ressources, et de développer les compétences « psycho-sociales » (life skills) qui sont pourtant indispensables.

Autre constat : les environnements social, familial et scolaire ne permettent pas la transmission de valeurs. Certaines valeurs sont fondamentales pour poursuivre sa scolarité, comme la persévérance. Le chemin emprunté par ces enfants en milieu rural est très difficile. Mais ni l'école, ni la famille, ni le milieu social ne permettent de transmettre ce type de valeurs essentielles pour former des futurs citoyens épanouis et intégrés.

Enfin, je relèverai un dernier point : le faible niveau de motivation des enseignants qui est souvent couplé avec des méthodes d'animation classiques et qui a un impact négatif sur la motivation des enfants et la qualité des apprentissages. Ainsi, nous nous sommes appuyés sur ces points pour construire le projet « Tanouir » que je vous détaillerai par la suite.

question l'utilité de ces apprentissages et de la scolarité.

Est-ce que cela aggrave le sentiment de désamour de l'école, et le phénomène d'abandon scolaire ?

Mme Mounia Benchekroun

Je pense que c'est un facteur aggravant. Mais la principale cause est que l'école n'est pas attractive, ni dans ses locaux, ni dans l'ambiance, ni dans

les espaces, ni dans le lien des enseignants avec les enfants.

Mme Sanaa El Aji

Ce qui devrait être la norme de l'école devient des petites initiatives individuelles que l'on voit de temps à autre sur les réseaux sociaux avec

quelques instituteurs et institutrices qui décoorent leur classe.

Mme Sanaa El Aji

Absolument. En fait, à l'école, l'enfant a un effet miroir sur ce qu'il y a de moins beau en lui parce que souvent il est en échec scolaire, et il est en difficulté d'apprentissage. Donc même la confiance en lui qu'il pouvait avoir au début, s'amenuise. Et en l'absence d'un enseignement préscolaire, il est confronté au problème de maîtrise de la

langue d'enseignement. Par exemple, un enfant berbérophone qui n'a pas suivi un enseignement préscolaire, arrive à l'âge de 6 ans sans maîtriser l'arabe classique et est confronté à un gros décalage. Tout cela démontre que le désamour de l'école peut être lié à plusieurs causes parfois concomitantes.

Mme Sanaa El Aji

Effectivement, ce problème touche plusieurs aspects.

Je vais maintenant m'orienter vers Mme Rita El

Kadiri qui va nous parler de l'école de la deuxième chance lancée par la Fondation Zakoura. Ce modèle a fait ses preuves. Pourriez-vous nous parler de ce modèle et de ses résultats ?



Mme Rita El Kadiri

Directrice Générale Développement & Partenariats de la Fondation Zakoura

Merci beaucoup.

Je vais surtout essayer de ne pas répéter les choses qui ont déjà été dites.

La Fondation Zakoura existe depuis 1997 et s'est positionnée très clairement, depuis le départ, sur le milieu rural parce que le besoin y est imminent et que les enfants y sont plus à risque.

En 1997, la Fondation Zakoura s'est inspirée d'une expérience appliquée au Bangladesh. Vous pensiez que l'inspiration viendrait des pays du Nord. Mais non, elle vient d'un pays confronté aux mêmes difficultés que nous, qui avait tout simplement pensé à créer une solution de proximité. M. le Secrétaire Général a parlé tout à l'heure de plusieurs facteurs. Nous, nous nous sommes concentrés sur l'un d'entre eux, qui est le facteur de proximité. Autrement dit, notre objectif est de rapprocher l'école le plus possible de l'enfant, tout en composant avec un paysage éducatif qui est déjà posé, avec ses contraintes,

ses difficultés et ses complexités.

Nous sommes donc venus avec un projet curatif, en proposant à des enfants qui sont en dehors du système éducatif, un programme en 3 ans au lieu de 6 ans pour effectuer le primaire. Plusieurs personnes en sont surprises et nous demandent notre méthode pédagogique.

Bien évidemment, pour y arriver, nous avons entamé tout un travail pédagogique préalable. Ce travail a été effectué main dans la main avec le Ministère de l'Éducation nationale qui avait aussi lancé un programme d'éducation non formelle en 1997. Et ce travail commun nous avait liés.

L'idée était de proposer l'école différemment. Parfois, un seul modèle ne suffit pas, il faut être en mesure d'élaborer des solutions adaptées aux contextes. Ainsi, la Fondation Zakoura a décidé d'apporter l'école au sein du douar. À présent, nous nous permettons d'être un petit peu plus loin mais au départ, nous optons pour

une école dans le douar, pour apporter une approche participative et limiter le refus des parents lié à l'éloignement de l'école. Au terme de cette démarche de proximité, nous jouons le rôle de sensibilisation des parents parce que cela est très important. Il est évident que sans l'adhésion des parents, nous ne pouvons pas y arriver. Donc, la deuxième démarche est une démarche participative qui nous permet d'abord de comprendre le contexte du douar lui-même. Et comme vous l'avez dit, Mme Othmani, les raisons sont diverses et variées. Nous avons fait face au secteur de l'agriculture des petites mains où des enfants n'allaient pas à l'école parce qu'ils avaient d'autres opportunités.

Nous avons, en troisième lieu, apporté une approche intégrée. Lorsque l'on s'est implanté la première fois, avec un programme d'éducation non formelle en 3 ans, l'on s'est rendu compte que les besoins du douar étaient multiples. Nous avons constaté un taux élevé d'analphabétisme. Pour le traiter, nous avons mis en place des programmes spécifiques destinés, au départ, aux femmes puis ils ont été ouverts à tout le monde. En définitive, 98 % des bénéficiaires de ce programme d'alphabétisation étaient des femmes, principalement les mamans de nos enfants. Aujourd'hui, je peux vous dire que quand vous influez sur l'éducation du parent et sur son niveau d'éducation, vous jouez sur le taux de survie de l'enfant dans le système scolaire.

En 2014, nous avons mené une modeste enquête parce qu'il faut savoir que les associations ne sont pas toujours dotées des outils nécessaires pour mener de grandes enquêtes. Nous avons donc initié une enquête auprès de nos bénéficiaires et nous avons constaté que 90 % des femmes ayant bénéficié de nos programmes d'alphabétisation se battaient au quotidien pour que leurs enfants et surtout leurs petites filles, restent à l'école. C'est pour cela que l'on défie la question de la pauvreté.

De ce fait, l'éducation non formelle est une innovation pédagogique. Par la suite, le Ministère a travaillé et retravaillé avec d'autres mécanismes comme le parrainage enfant par l'enfant etc. Je pense que M. Belqasmi les citera plus dans le détail.

Il faut savoir que ce problème est très complexe. Si l'on se présente sur le terrain avec une solution unilatérale, cela ne règle pas le problème. L'approche intégrée adoptée par la Fondation Zakoura nous a beaucoup aidés à atténuer les effets néfastes des facteurs de l'éloignement, du refus des parents grâce à la relation de confiance tissée entre nous.

Autre aspect très important : pour une grande partie de nos écoles, nous avons essayé de recruter localement, c'est-à-dire au niveau du douar. Cela représente un enjeu majeur du fait de la question de la langue. Quand vous avez des enfants en déperdition scolaire ou qui n'ont jamais été scolarisés, ils parlent avec la langue de leur douar. Si l'on leur ramène un enseignant qui ne parle pas leur dialecte et qui n'est pas du douar, ils auront des problèmes de compréhension. Ce qui mène à des problèmes de lacunes et l'accumulation de ces lacunes mène à l'échec scolaire.

Ainsi, nous avons travaillé sur le refus des parents par la sensibilisation. Le système d'éducation de la deuxième chance est un système axé sur l'enseignement primaire. Notre ambition est de pousser ces enfants à intégrer le collège. En 2014, nous avons lancé la même enquête, pour mesurer l'impact de près de 400 écoles non formelles sur près de 20 000 enfants.

Combien d'entre eux sont arrivés au collège ?

Je vais m'excuser parce que la statistique est vraiment très décevante, car peu d'enfants ont perduré au collège. La solution mise en place n'a

« Au lieu d'être dans le curatif, nous avons décidé d'être dans le préventif »

pas permis de régler le problème au niveau du collège. Je précise qu'à travers notre intervention sur le terrain, nous sommes continuellement en train de nous renouveler pour toucher cette chaîne de valeurs et apporter des réponses intelligentes aux problèmes posés.

Certes, nous avons l'éducation non formelle comme programme curatif. Mais en 2006, et Mounia pourrait vous en parler aussi bien que moi, vu qu'elle a été l'initiatrice des premières écoles de préscolaire et du soutien scolaire, nous avons transformé un petit peu notre approche : au lieu

d'être dans le curatif, nous avons décidé d'être dans le préventif ; et dans le préventif, nous avons touché à la problématique de l'échec scolaire qui est complexe. Nous avons deux possibilités : soit agir sur l'enfant avant son entrée en primaire, d'où l'offre de préscolaire ; soit agir sur l'enfant dans le système éducatif et donc, intervenir au sein de l'école publique rurale en apportant des solutions et un appui aux enseignants qui, souvent, sont livrés à eux-mêmes.

Les deux approches sont différentes et ne répondent pas au même niveau de problématique.

Mme Sanaa El Aji

Est-ce que la complexité du sujet, et vous l'avez observée, depuis 1997, depuis le lancement de la Fondation Zakoura et de l'école de la deuxième

chance, et les causes de la problématique ont évolué en 22 ans ?

Mme Rita El Kadiri

C'est une question très pertinente parce que le paysage éducatif est tout le temps en mouvement et que le ministère est toujours en train d'entreprendre des initiatives pour faire avancer les choses.

C'est vrai que notre paysage éducatif s'est transformé. Quand nous avons créé des écoles d'éducation non formelle, elles étaient destinées à accueillir les enfants qui n'ont jamais été à l'école. Puis, un facteur nouveau est apparu : nous avons décelé des enfants ayant fréquenté l'école un an, deux ans, voire même trois ans, avant de la quitter. Ce facteur était lié à l'évolution de l'éducation pour tous, ayant produit des

avancements extraordinaires sur la scolarisation des enfants, même en milieu rural. Nous sommes aujourd'hui à près de 99 % de taux de scolarisation.

Au regard de cette évolution, nous avons commencé à accueillir dans les écoles non formelles des enfants ayant quitté le système scolaire classique. Nous avons commencé à explorer les raisons de ces déperditions. L'une des problématiques avait trait à l'échec scolaire. Puis le problème a évolué. Aujourd'hui, alors que nous avons réussi à assurer une éducation pour tous au niveau du primaire, nous n'y sommes pas encore parvenus au niveau du collège.

Mme Sanaa El Aji

C'est le même constat dressé par M. Belqasmi tout à l'heure, pour l'école publique. Pour le collège, la problématique est sans doute plus

complexe. Au niveau du primaire, les parents doivent pousser leurs enfants à poursuivre leur scolarité au primaire.

Mme Rita El Kadiri

Par ailleurs, l'enseignement au collège entraîne de nouvelles problématiques. Au niveau de l'éducation non formelle, le problème est beaucoup moins important aujourd'hui. Cela nous a incité

à mettre en place un nouveau programme dont je vous parlerai plus tard car la problématique de l'abandon scolaire ne concerne quasiment plus le primaire.

Mme Sanaa El Aji

Nous reviendrons donc sur vos actions au niveau de l'éducation à la Fondation Zakoura. Je m'adresse à présent à M. Philippe Maalouf pour parler de l'expérience de l'UNESCO dans ce domaine, à l'échelle mondiale. Comme M. Belqasmi nous le disait tout à l'heure, cette

problématique ne concerne pas uniquement le Maroc. Alors, comment évaluez-vous le fléau de l'abandon scolaire dans le monde ? Y a-t-il eu des pratiques particulières qui ont marché dans certaines expériences étrangères et qui pourraient nous inspirer ?



M. Philippe Maalouf

Responsable du secteur de l'éducation pour le Maghreb à l'UNESCO

Merci à la Fondation Attijariwafa bank de nous avoir invités.

Il y a beaucoup de choses qui ont été dites. Et effectivement M. Belqasmi a parlé aussi du phénomène au niveau international. Car il ne concerne pas seulement le Maroc.

Ce qui me frappe toujours, c'est que les personnes étrangères au domaine de l'éducation sont étonnées de constater l'ampleur du problème du décrochage scolaire.

Le problème du décrochage scolaire ne survient pas de nulle part. Il est issu d'un processus souvent très lent. Bien évidemment, des solutions existent pour réduire ce fléau. Mais, tout d'abord, l'on va essayer d'expliquer l'origine du problème.

Merci beaucoup M. Belqasmi d'avoir expliqué effectivement un problème de terminologie. Il y a la question de la déscolarisation, du retard scolaire et puis, de l'abandon scolaire. Ce n'est pas la même chose. Et d'ailleurs, la définition varie d'un pays à l'autre, d'un groupe de pays à

un autre. Tout comme le problème lui-même. Le phénomène qui peut toucher par exemple le collège au Maroc, en Tunisie ou en Algérie va toucher la Grande-Bretagne au baccalauréat, la France, au lycée professionnel, et les pays d'Amérique latine, au primaire et au collège.

À titre d'exemple, en Amérique latine, moins de 50 % des élèves n'achèvent pas le secondaire. Evidemment, il y a des variations d'un pays à un autre. Mais selon les études réalisées par l'UNESCO, en Argentine, au Chili, à Cuba et au Pérou, le taux d'achèvement varie entre 60 et 90 %. Ce qui veut dire que la différence avec un taux de 100 %, représente le taux de l'abandon scolaire. Ce n'est pas le cas pour le Guatemala, le Nicaragua et le Honduras où le taux d'achèvement est à peine de 30 %.

M. Belqasmi a livré des éléments d'analyse du phénomène très intéressants et importants. L'abandon scolaire est un processus et dans ce processus, il y a le redoublement et le retard scolaire, et ce phénomène existe dans tous les autres pays.

En Europe, par exemple, les États ont essayé de dresser un classement des pays, en fixant des normes et un objectif commun : à partir de 2020, tous les pays doivent atteindre moins de 10 % de taux d'abandon scolaire. Je vous pose une question qui relève de la perception : à votre avis, aujourd'hui, est-ce que la Suède fait mieux que la Croatie en termes de décrochage ? En effet, contrairement aux idées préconçues, la Croatie est mieux classée que la Suède sur ce registre !

D'ailleurs, ce phénomène est très complexe et ses mécanismes varient selon chaque pays. Et tous les pays ont des situations différentes.

Du fait de la complexité du problème, il est difficile d'affecter à un seul département ministériel la responsabilité du décrochage scolaire. Il concerne l'ensemble de la société. Cela a été dit par M. Belqasmi et à travers les témoignages des collègues ici présentes ; et les associations qui travaillent sur le terrain le confirment.

Il faut une mutualisation d'efforts de toute la société pour lutter contre le décrochage scolaire. Juste en termes de terminologie, les enfants qui quittent l'école, ne reviennent pas à l'analphabétisme, mais l'on considère qu'ils reviennent à l'illettrisme. Il y a une différence entre analphabétisme et illettrisme qui est liée à une question de compétences. Selon les études qui ont été réalisées, l'élève a un socle de compétences de bases qu'il peut perdre 5 ans après le manque d'utilisation de ces mêmes compétences.

Si, aujourd'hui, l'on parle de décrochage ou d'abandon scolaire, ce n'est pas parce que c'est un phénomène qui concerne seulement l'école ; il concerne aussi l'économie et la politique d'un pays. Aujourd'hui, le phénomène de l'abandon scolaire est une priorité nationale, une priorité politique pratiquement dans tous les pays du monde. Pourquoi ? Parce que, pour nous, l'école est considérée comme un ascenseur social qui

a pour effet d'enrayer les inégalités sociales. Or, force est de constater que ce n'est pas toujours le cas. Quand vous dites qu'en fréquentant l'école vous allez vous insérer dans le marché de l'emploi, cela est-ce vrai ? Non, le taux de chômage au niveau de l'enseignement supérieur est extrêmement important.

Maintenant qu'est ce qui marche le plus ? C'est l'adéquation comme cela a été indiqué fortement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Et l'adéquation implique l'orientation.

Pour régler le problème du décrochage, certains pays ont décidé de mettre en place l'orientation continue. Autrement dit, l'élève a un projet, et l'on suit le projet de l'élève. Cette démarche suppose qu'il faut descendre à un niveau beaucoup plus local. C'est pourquoi je préfère ne pas vous donner des chiffres car ils ne sont pas comparables d'un pays à l'autre. Mais ceux qui ont réussi, ont développé ces systèmes basés sur le travail accompli au niveau local. Cependant, au niveau national, il doit y avoir une vision beaucoup plus large. Et ce dispositif produit de bons résultats.

Juste un dernier mot pour saluer les efforts du Maroc dans ce domaine. Rares sont les personnes qui le savent, mais l'UNESCO utilise le Maroc comme modèle. Nous avons ramené des amis Tunisiens, Mauritaniens, Libyens, Jordaniens pour découvrir le modèle marocain dans le cadre de l'éducation non formelle. Ce modèle a permis de récupérer de nombreux jeunes.

Bien entendu, même dans l'éducation non formelle, il y a des abandons car ce phénomène est multifactoriel. Mais, force est de constater que le Maroc avance dans la bonne direction. Depuis deux ans, le Ministère travaille sur ces questions de l'éducation non formelle, notamment, l'école de la deuxième chance nouvelle génération. Cela veut dire que l'on n'est pas là seulement pour inculquer des compétences de base (lire et

« Ce phénomène est très complexe et ses mécanismes varient selon chaque pays »

écrire), mais aussi pour les doter de compétences nécessaires à leur insertion dans la vie active. Il s'agit de leur donner un avenir, un métier qui

va leur permettre de changer leur vision vis-à-vis de l'établissement et vis-à-vis de la société. Merci beaucoup.

Mme Sanaa El Aji

Merci M. Philippe Maalouf. Vous me tendez la perche pour revenir vers M. Belqasmi. Très souvent, sur des problématiques similaires, l'on parle des problèmes, des manquements et des difficultés. L'on verra tout à l'heure le travail

accompli par la société civile. Mais il est important de présenter aussi les actions entreprises par le gouvernement pour réduire, voire éradiquer le phénomène. Je connais le programme Tayssir, mais y en a-t-il d'autres ?

M. Youssef Belqasmi

Comme vous l'avez constaté, les causes de l'abandon scolaire sont nombreuses, mais il y a une forte corrélation entre elles. Donc, une action unique ne pourrait, en aucun cas, permettre de réduire l'abandon ni de limiter son impact.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier l'ensemble des intervenants, notamment, la société civile qui accomplit un travail remarquable dans ce domaine, mais aussi dans bien d'autres encore. Il faudrait, en tant que Nation, que l'on se félicite de la particularité de notre modèle. Désormais, tout le monde est conscient que la problématique de l'école n'est pas l'affaire du département de l'Éducation nationale seul, mais l'affaire de tous.

Au niveau de l'alphabétisation, nous avons démarré avec 120 associations, aujourd'hui, nous comptons 2500 associations partenaires. C'est un acquis énorme pour notre pays et l'on devrait s'en féliciter.

La première cause de l'abandon scolaire concerne l'éloignement et l'absence de transport scolaire. Pour réduire l'abandon scolaire, un ensemble d'actions doit être mis en place pour régler ce problème de l'éloignement et régler d'autres problèmes par la même occasion. Pour ce faire, l'on décide de construire un établissement

scolaire. Non seulement, l'on agit sur l'abandon mais l'on offre aussi l'accès à l'éducation.

Il est important de savoir que nous comptons 7 millions d'élèves. Ce chiffre est énorme car il représente le tiers de la population. Leur scolarisation a nécessité la construction de 11 000 établissements et de 13 400 écoles satellites qui sont ces petites écoles basées dans le milieu rural. Certes, elles connaissent des difficultés, mais aujourd'hui, grâce à ces écoles satellites, nous sommes arrivés à un taux de scolarisation de 99 %. Rares sont les pays de la région à obtenir ces niveaux de taux de scolarisation, et M. Maalouf peut le confirmer, soit 99 % pour le primaire, 90 % pour le collège et 70 % pour le lycée.

On va forcément nous sortir le discours classique de la massification, mais, encore une fois, ce n'est pas une spécificité marocaine. Si l'on prend la Corée du Sud comme un modèle, ce pays a commencé de la même manière, et beaucoup d'autres pays ont commencé de la même manière. Est-ce que notre débat aurait été le même si 80 % des élèves étaient à l'école et 20 % à la rue ? Je ne le pense pas. Il est évident que le Maroc a fait le choix de massifier pour permettre l'accès à la scolarisation au plus grand nombre, et puis, de travailler sur la qualité. Ce processus a commencé il y a 10 ans.

Pourquoi je parle de cet aspect? Juste pour vous dire que le fait de construire autant d'établissements, de mettre en place autant d'écoles satellites,

nous permet d'assurer cette proximité qui n'est pas encore garantie à 100 %.

Mme Sanaa El Aji

Juste pour que l'on comprenne, les écoles satellites ce sont les petites écoles dans les

campagnes où l'on trouve plusieurs niveaux dans la même classe ?

M. Youssef Belqasmi

Je ne voulais pas parler de l'utilisation du budget, mais je vais être amené à en parler durant la discussion.

4 élèves de 2^e année du primaire, 3 élèves de 3^e année du primaire, etc...

Effectivement, ce sont des petits satellites avec une ou deux classes. La société civile qui agit sur le terrain le sait bien. Dans une classe construite au milieu d'un ensemble de douars, vous trouvez 3 élèves de 1^{re} année du primaire,

L'on ne peut pas se permettre le luxe d'ouvrir 3 ou 4 classes pour accueillir aussi peu d'élèves. Le budget de l'État n'est pas illimité. L'on ne peut pas se permettre le luxe de garantir un enseignant par élève. Mais, encore une fois, ce n'est pas une spécificité marocaine.

Mme Sanaa El Aji

J'ai quand même une question technique pédagogique : est-ce que les formateurs dans ces écoles sont formés à ce modèle d'enseignement

pour enseigner plusieurs niveaux dans la même classe ?



M. Youssef Belqasmi

Je vais répondre à votre question par deux éléments :

Tout d'abord, en Nouvelle-Zélande, 85 % des écoles ont des niveaux multiples. Le Canada, dans le rural, 40 % des écoles ont des niveaux multiples. Ce n'est pas une spécificité marocaine. Maintenant la réponse, oui, il faudrait absolument qu'il puisse y avoir l'encadrement adéquat.

Au passage, si l'on se réfère aux évaluations internationales, il a été démontré, contrairement à ce que l'on pense, que les résultats des élèves des classes à niveaux multiples, sont meilleurs que les autres.

Au-delà de la formation, il y a une autre difficulté : il est difficile de se retrouver avec 6 niveaux dans la même classe et cela requiert un effort extrêmement important. Maintenant, sur le terrain, moins de 1 % de ces classes contiennent plus de 3 niveaux différents.

Ensuite, toujours pour développer cette proximité, un effort extrêmement important a été déployé par le pays en matière d'internats. Je suis

pratiquement sûr qu'il y a beaucoup de personnes qui, justement grâce à l'internat, ont pu continuer leur scolarité. C'est donc un élément important. Aujourd'hui, nous avons à peu près 900 internats, je ne parle pas uniquement des internats qui sont construits et gérés par l'Éducation nationale. A côté, nous avons Dar Taliba et Dar Talib, qui répondent aussi aux besoins.

Le nombre d'internats construits entre 2008 et aujourd'hui est équivalent au nombre d'internats construits entre l'indépendance et 2008. Aujourd'hui, 130 000 élèves en bénéficient.

Il y a aussi les cantines scolaires. Aujourd'hui le nombre de bénéficiaires est de 1 300 000. Je profite de cette occasion pour préciser que les cantines scolaires ne sont pas des restaurants scolaires. Les cantines scolaires apportent un appoint pour permettre, notamment dans le rural, aux élèves d'étudier. L'accès aux internats nécessite une dépense budgétaire de 14 dhs/jour et les cantines scolaires, 1,4 dirham/jour. C'est la raison pour laquelle nous ne parlons pas de repas.

Mais dans le cadre de l'Éducation nationale, la théorie des grands nombres prend toute son importance. Ces deux postes représentent 900 millions de dirhams par an. Pour améliorer ce service, il a suffi de passer de 1,4 dirham à 2 dirhams par jour, ou de passer de 14 dirhams à 20 dirhams pour arriver à un budget global de 1 milliard 450 millions de dirhams.

Idem pour le transport scolaire. En 2008, il y avait à peu près 6 900 élèves qui étaient transportés. Aujourd'hui, ils sont 240 000. Le gouvernement a décidé que le transport scolaire soit assuré et pris en charge par les collectivités locales. Jusqu'à aujourd'hui, le ministère de l'Éducation nationale prenait en charge ce volet.

Nous sommes ici pour échanger pour comprendre. Ce qui veut dire que je ne suis pas en train de tenir la langue de bois pour vous convaincre que tout va pour le mieux. Je suis là pour vous dire la réalité des choses: les choses positives et les difficultés. Il ne faut pas se limiter aux constats, mais nous sommes là pour échanger pour comprendre et pour agir.

Je passe maintenant au programme Tayssir qui a démarré en 2008. Heureusement, aujourd'hui, le taux de pauvreté a baissé puisque nous sommes à 8,9 %. Mais à l'époque, il était de l'ordre de plus de 14 %. Il est évident que la pauvreté est un obstacle à la scolarisation. Et le programme Tayssir est un transfert monétaire conditionné, tout particulièrement dans le rural. Tout élève qui ne s'absente pas plus de 4 fois par mois, y est éligible et a droit à une petite bourse. C'est un programme qui a donné d'excellents résultats. Lors de la 1^{re} édition, dans les communes ciblées, l'on s'attendait à 79 000 élèves bénéficiaires. Nous en avons enregistré 87 000. Cela veut dire que s'il n'y avait pas ce programme, les 87 000 ne seraient pas venus à l'école.

Maintenant, nous sommes passés à une étape de

généralisation plus développée, avec un focus sur le rural, le primaire et le collège, car l'abandon scolaire demeure très élevé dans ces segments.

Je ne vais pas parler de l'opération 1 million de cartables, mais je voudrais rappeler que le nombre de bénéficiaires de cette initiative royale est de 4 millions d'élèves. La décision de mettre en place ce programme a été prise en 2008. Et si vous vous rappelez de la rentrée 2008-2009, elle avait coïncidé avec le mois de Ramadan. Donc les Marocains avaient à choisir entre éduquer leurs enfants ou faire face aux dépenses du mois de Ramadan. C'est là où le programme a pris son importance.

Concernant le préscolaire, je laisserai le soin à Mme El Kadiri d'en parler.

« Nous ciblons 80 écoles de la deuxième chance d'ici 2021 »

Ces actions que j'ai citées sont des actions préventives. Elles sont mises en place pour éviter que nous arrivions à la situation d'abandon.

Concernant les actions correctives, il y a bien entendu toute l'éducation non formelle. Mme El Kadiri a parlé tout à l'heure de l'école de la deuxième chance, il faudrait savoir qu'un certain nombre d'élèves qui ont accédé à cette école ont eu la chance de revenir et de réintégrer l'école. Un bon nombre était à l'école de la Fondation Zakoura.

La formation professionnelle est aussi une action corrective parce que l'enfant en question a arrêté sa scolarité et donc nous lui donnons la possibilité d'apprendre un métier qu'il va exercer par la suite.

Dernier élément: l'école de la deuxième chance nouvelle génération est un modèle mis en place. Aujourd'hui, nous ciblons 80 d'ici 2021 pour donner une seconde chance, mais cette fois-ci pas scolaire, mais une seconde chance professionnelle.

Mme Sanaa El Aji

Avant d'écouter Mme El Kadiri nous présenter l'École de la deuxième chance nouvelle génération et de l'innovation technologique, dans les programmes que vous présentez, je voudrais énoncer une problématique abordée souvent au Maroc qui a trait aux stratégies qui peuvent être très bonnes mais qui sont entravées au niveau opérationnel et parfois au niveau de la gouvernance.

Je citerais l'exemple qui me vient à l'esprit. M. Belqasmi vous avez parlé tout à l'heure du

transport scolaire. Je donnerais l'exemple concret d'une commune au Maroc, qui a acheté des bus pour le transport scolaire mais ces derniers n'ont pas été opérationnels pour la simple raison que la Commune a omis de prévoir une ligne budgétaire pour l'achat du carburant et le salaire du chauffeur. Parfois, il s'agit de problèmes de gouvernance et M. Maalouf, Mme El Kadiri et vous-mêmes en avez parlé. Il s'agit de questions transversales qui ne relèvent pas uniquement du ministère de l'Éducation nationale.

M. Youssef Belqasmi

Vous allez me donner 30 secondes et je laisserai mes confrères s'exprimer.

Il faudrait que nous nous mettions d'accord : il est évident que la gouvernance doit être optimale pour assurer la mise en œuvre de ces programmes. Mais depuis 2011, un choix a été opéré en faveur de la régionalisation, de la déconcentration et de la décentralisation. Ce sont des processus qui sont

jeunes et il ne faudrait pas que l'on se limite aux ambitions du discours. Il faudrait absolument les accompagner pour qu'ils apportent une réponse en termes de prise en charge, et pas seulement au niveau du système éducatif, mais plutôt au niveau de toutes les politiques gouvernementales et sociales. Il faudrait donc que nous puissions agir dessus.

Mme Sanaa El Aji

Merci beaucoup M. Belqasmi. Mme El Kadiri, on revient aux problématiques nouvelles dans la société. Vous essayez d'apporter de nouvelles

méthodes pédagogiques innovantes. Est-ce qu'on peut en savoir un peu plus ?

Mme Rita El Kadiri

Encore une fois, ce n'est pas une solution qui règle le problème. Modestement, à la Fondation Zakoura, nous avons répondu à ces problématiques avec différentes offres, sachant que le problème lui-même change au cours du temps, et donc forcément, il faut apprendre aussi à s'améliorer. Ainsi, nous avons fait appel à l'innovation dans l'éducation. Aujourd'hui, l'on entend beaucoup parler d'innovation dans tous les domaines

de l'entrepreneuriat. Mais, les réponses aux problématiques éducatives peuvent venir de l'innovation pédagogique ou de l'innovation programmatique. L'on entend par innovation pédagogique, une pédagogie nouvelle, et innovation programmatique des programmes scolaires différents.

En matière de préscolaire, M. Belqasmi n'en a

pas beaucoup parlé, nous n'avons pas besoin de démontrer encore les bienfaits du préscolaire, ils sont visibles.

La Fondation Zakoura a démarré le préscolaire en 2006 avec Mounia Benchekroun. Aujourd'hui, nous nous sommes renouvelés dans ce domaine parce que nous avons été challengés par le contexte. L'on s'est rendu compte que l'on ne peut pas juste toucher les enfants pour les préscolariser. Il faut aussi s'intéresser à leur environnement. Et donc l'on a, en 2015, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et l'UNICEF, proposé un enseignement préscolaire intégré. Je ne voudrais pas dire communautaire parce que beaucoup de gens penseraient que c'est pour la communauté. En fait, il s'agit d'un préscolaire porté par la communauté. Il propose la préscolarisation des enfants, et un programme d'éducation parentale dédié aux mamans, aux papas et à la communauté.

Il propose un transfert de compétences à un champion local pour pérenniser le projet. Le préscolaire n'est pas curatif. L'idée n'est pas de créer une école et la fermer. L'objectif est de la pérenniser. Le préscolaire

en lui-même n'est pas juste une solution, il faut vraiment bien penser le préscolaire. À la Fondation Zakoura, nous l'avons pensé selon le contexte rural. D'ailleurs, nous le déployons seulement au niveau rural parce que chaque environnement a une solution spécifique. C'est là que réside la complexité du système éducatif. La fondation Zakoura est arrivée avec cette nouvelle offre de préscolaire en 2015. Depuis, nous avons ouvert plus de 120 écoles de préscolaire, et affichons des taux de pérennisation par un champion local qui avoisinent les 90 %.

Nous avons aussi une très bonne nouvelle : 100 % des enfants qui passent par le préscolaire, intègrent le primaire à temps. L'enfant qui intègre un peu tard l'école, à l'âge de 7 ou 8 ans, a de fortes chances de décrocher.

À présent, une prérogative du Ministère de l'Éducation nationale précise que l'enfant peut

intégrer même à l'âge de 5 ans et demi. Je parle sous votre contrôle M. Belqasmi. C'est donc très important que l'enfant soit scolarisé à temps pour ne pas accumuler des retards. Pour le préscolaire, nous menons actuellement une étude d'impact qui concerne les enfants ayant intégré en 2015. Nous avons à présent du recul avec 3 promotions arrivées en 2^e, 3^e et 4^e année du primaire. Cette étude nous permettra de mesurer leur comportement. Je vais aussi vous annoncer la bonne nouvelle obtenue grâce à la collaboration du ministère et surtout, du département des Systèmes d'information que je félicite pour son programme Massar. Massar est un bijou qui nous a permis de connaître la trajectoire de nos enfants. Grâce à Massar, je peux vous dire que la différence est palpable entre des enfants qui n'ont pas suivi le préscolaire et ceux qui l'ont intégré. Ces derniers figurent parmi les meilleurs élèves. Mais là encore, nous n'avons réglé le problème qu'au niveau du primaire.

« 100 % des enfants qui passent par le préscolaire, intègrent le primaire à temps »

Bien évidemment je ne reviendrai pas sur l'éducation non formelle, puisque l'éducation non formelle a challengé aussi la problématique des classes

multi-niveaux. L'un des systèmes les plus prisés dans le monde, si je puis me permettre, est le système Montessori qui est multi-âge. Je peux vous dire qu'il procure un avantage extraordinaire sur l'enfant, grâce à l'entraide. Les enfants n'apprennent pas tous au même rythme, mais il se passe dans ces classes des choses très importantes. De plus, il y a des pédagogies qui regroupent les socles de compétences. Et l'éducation non formelle nous a poussés à nous challenger sur le dispositif lui-même. L'on s'est posé la question suivante : on donne de l'accès à la proximité mais est-ce qu'on garantit la qualité ? Parce qu'il faut toujours continuer à se poser des questions. Je ne vous ai pas donné la statistique tout à l'heure, je voulais vous laisser un peu en suspens : nous avons 94 % des enfants ayant bénéficié de l'éducation non formelle qui passent le test d'entrée au collège. En trois ans, ils font le primaire. Donc il y a la latitude. Et je laisserai Mounia vous expliquer l'étendue de la latitude à

faire des choses durant ce cycle primaire, car, en 3 ans, nous arrivons quand même à intégrer 94 % des enfants.

Le collège constitue un tout autre cas de figure. Il faut trouver d'autres solutions qui lui sont spécifiques. Je mets les frontières parce que c'est un sujet où les solutions d'ici ne répondent pas forcément aux problématiques d'ailleurs.

Nous avons créé l'éducation non formelle numérique, en collaboration avec le ministère. D'ailleurs, elle a fait l'objet d'une convention signée le 9 mai 2014 au moment où nous avons pensé les choses autrement. Et là on s'est intéressé au facteur de qualité parce que, déjà, sur le plan mondial, la tendance était à l'éducation de qualité pour tous. Qui allait au-delà de l'éducation pour tous. Nous nous sommes donc challengés en nous posant la question suivante : si nous apportions plus de qualité aux enfants en proposant une approche pédagogique mixte ?

Que veut-on dire par mixte ? L'enfant apprend à l'école à travers du présentiel, il apprend aussi à l'école à travers un système interactif, il est doté d'une tablette qu'il doit mériter, après une période de six mois. Il sera ainsi doté d'une bibliothèque numérique qui lui permet d'apprendre en dehors de l'école. Pour nous, cette démarche apportait une réponse au constat : « l'école n'est pas intéressante ». Nous avons ainsi ramené la technologie en tant qu'outil pédagogique parce qu'elle n'est pas la solution. En revanche, la technologie couplée à une bonne pédagogie donne des résultats extraordinaires. Dans cette école

pilote, 100 % des enfants ont intégré le collège et nous les suivons compte tenu de leur effectif réduit (une quarantaine).

Notre dernière innovation qui sera lancée en octobre concerne le collège numérique. Nous essayons toujours de nous insérer dans des problématiques liées à des gaps importants. Ainsi, nous avons identifié depuis quelques années le gap lié au collège, malheureusement, les ressources et la technicité ne sont toujours pas au rendez-vous. Mais depuis trois ans, nous travaillons sur un modèle de collège rural numérique.

En avant-première, je vous annonce le lancement du premier collège rural numérique basé sur la technologie de la visio-conférence. Ainsi, les professeurs à partir de Casablanca ou de Rabat, projeteront des cours en faveur des enfants dans le rural. Pourquoi ? Parce que l'ouverture d'une école primaire nécessite un seul professeur. Mais dans le collège, le nombre de disciplines est multiplié par 3 ou 4 et le niveau de spécificité est très important. Donc, il est très difficile de trouver, dans le rural, un professeur qui parle français et arabe, et qui enseigne la physique-chimie. Nous avons répertorié pas moins de 12 matières. Nous avons opté pour ce projet en travaillant main dans la main avec la Direction des Curricula et la Direction des Évaluations pour permettre à ces enfants de passer le brevet. En octobre 2019, ouvrira le premier collège rural numérique et cette expérience pilote nourrira la réflexion des politiques publiques de l'éducation par rapport à la problématique de la proximité.

Mme Sanaa El Aji

Vous démarrez j'imagine par une région pilote.

Mme Rita El Kadiri

Oui. Notre première école numérique était dans l'axe Rabat-Kénitra et le premier collège numérique sera basé du côté de Sidi Slimane. M. Le Secrétaire Général ne l'a pas précisé, mais

cette zone affiche un taux de déperdition élevé. Donc nous avons préféré mener l'expérience là-bas.

Mme Sanaa El Aji

En tout cas bonne chance. Votre expérience illustre bien la problématique de la capacité de l'innovation et d'adaptation aux nouveaux modes d'apprentissage.

Mounia Benchekroun, vous avez essayé de faire aimer l'école, pas à travers des tablettes, mais à travers des histoires pour enfants et à travers la lecture.



Mme Mounia Benchekroun

Justement, Kane Ya Makane s'est concentrée sur plusieurs problématiques et raisons qui conduisaient à l'abandon scolaire, notamment le fait que les enfants n'aimaient pas l'école. Je rebondis donc sur la nécessité de l'innovation pour s'adapter au besoin. On a ainsi construit un programme sur mesure couvrant plusieurs disciplines artistiques que sont le conte, la comptine, les arts plastiques, les BD, les marionnettes et

le théâtre, en plus du ciné-club. Ce programme est destiné à tous les enfants du primaire en milieu rural, et adapté aux différents niveaux scolaires sur une durée de 4 années. L'enfant de 1^{re} année du primaire est accompagné pendant 4 ans et ainsi de suite. Donc ceux qui sont en 6^e année du primaire ne bénéficient du programme qu'une année, mais les autres démarrent dès l'âge de 4 ans.

Ce programme baptisé « Tanour » a démarré fin 2010 et était destiné à faire aimer l'école aux enfants. Comment s'y est-on pris ? Déjà en créant un environnement de bienveillance et un espace de liberté. Nous avons eu beaucoup de chance car l'école nous a ouvert ses portes. Ainsi, notre programme Tanour se déploie dans l'école publique en complément du programme et de l'emploi du temps de l'Éducation nationale. Il bénéficie aux enfants par groupe de 15, au rythme de 1h30 par semaine. Tanour s'articule autour de diverses disciplines. Prenons par exemple les contes ou les arts plastiques, nous travaillons sur l'identité de l'enfant. En arts plastiques, nous prenons le prétexte de l'art plastique pour travailler sur l'enfant, son portrait, sa famille, son école, en développant sa capacité de questionnement : à quoi sert l'école ? à quoi sert le savoir ? et d'autres questions sur son douar, sur son pays, sur sa culture, sur ses droits... Le programme Tanour s'ouvre progressivement sur l'environnement en 2^e année, sur la diversité culturelle au Maroc en 3^e année, pour clôturer, en 4^e année, sur la diversité culturelle dans le monde. À la fin du cycle, l'enfant prend conscience de l'importance de la diversité culturelle.

Il s'agit là de la composante « épanouissement » de Tanour car l'enfant trouve un espace bienveillant où il va à chaque fois découvrir des choses nouvelles, animées de manière ludique et où il est valorisé.

Le travail sur l'éveil de l'enfant est la deuxième composante essentielle à nos yeux. Je l'ai dit tout à l'heure, l'environnement dans lequel

l'enfant évolue dans le milieu rural ne favorise ni la prise de conscience de son potentiel, ni la prise de conscience de ses soft skills, c'est à dire la confiance en soi, la curiosité, la capacité d'observation, d'analyse et de questionnement, et la capacité de projection. Nous prenons ces disciplines et bien d'autres, pour travailler les questionnements de l'enfant, ses capacités de communication, sa capacité à argumenter, sa capacité à donner son avis, sa capacité à prendre sa place, sa capacité à être là et à prendre conscience de tout ce qu'il a en lui et de tout ce qu'il lui reste à développer.

Le volet qui me paraît très important et qui est en rapport avec l'abandon scolaire, porte sur le focus effectué sur les 6^e années du primaire. Comme je disais tout à l'heure, ces enfants n'ont pas conscience du sens de l'école. Nous les accompagnons dans le cadre du « projet personnel de l'élève », pour répondre à leurs questionnements sur la connaissance de soi, et nous organisons des séances d'orientation et des visites pour démystifier le collège. Cela permet de travailler sur le taux d'abandon lié à la transition entre le primaire et le collège.

Et le dernier volet concerne la formation des instituteurs. Nous avons parlé des instituteurs qui sont souvent démotivés, qui ne sont pas dans une démarche d'innovation pédagogique. Notre association propose des formations destinées à redynamiser les pratiques d'enseignement en proposant le jeu comme outil d'apprentissage, et le théâtre comme vecteur pour travailler les compétences linguistiques.

Mme Sanaa El Aji

C'est toute la partie ludique du développement de l'éveil chez l'enfant qui lui fera aimer l'école

et lui donnera envie de revenir à l'école.

Mme Mounia Benchekroun

Tout à fait. Et en même temps, l'enfant développera ses compétences transversales qui vont lui être

très utiles pour la suite de son parcours.

Mme Sanaa El Aji

Merci Mme Benchekroun. Je reviens à Mme Othmani. Tout à l'heure, vous nous avez parlé de deux problématiques principales : le travail des enfants et le mariage des filles

mineures. Concrètement, que fait l'association INSAF pour permettre le retour de ces enfants à l'école ?

Mme Meriem Othmani

Je précise que sur les 500 enfants que l'on a retenus, nous avons remis 250 dirhams par mois aux parents. Parmi eux, 10 enfants sont aujourd'hui à l'université. Mme Nouzha Skalli qui est présente parmi nous ce soir, a participé à ce programme, et nous nous sommes beaucoup battues pour sauver ces petites bonnes et mettre en œuvre ce programme. Parmi ces ex-petites bonnes, certaines n'arrivent pas au bac. Elles sont orientées vers la formation professionnelle et obtiennent d'excellents résultats. Aujourd'hui, 16 d'entre elles sont inscrites dans une école agricole. Nous avons décidé de les accompagner

dans l'élevage de poulet de grain parce qu'il y a une grande demande. D'autres bénéficient d'autres formations.

Nous avons démarré ce programme en 2002 en apportant un soutien financier aux parents, pour éloigner ces petites bonnes du travail domestique. À présent, nous avons élaboré de nombreux programmes qui doivent être mis en œuvre rapidement, en collaboration, bien sûr, avec les ministères de l'Agriculture et de l'Éducation nationale.

Mme Sanaa El Aji

Avant de passer la parole à la salle, j'ai une dernière question à poser à M. Maalouf. Nous avons évoqué des problématiques économiques, pédagogiques, techniques etc. Mais en préparant

cette conférence, nous avons évoqué l'importance du volet sensibilisation, à la fois des parents, de la société civile, mais aussi de l'instituteur.

M. Philippe Maalouf

Je vois dans la salle l'impatience de débattre. Je vais être bref. On ne sensibilise pas assez la société car cela nécessite un travail continu. Il faut sensibiliser les membres de la société de

façon permanente. Même au sein de la société civile, nous avons en permanence des associations qui se créent puis qui disparaissent pour laisser place à de nouvelles associations. De ce fait, il

faut mettre en place une politique claire en faveur des acteurs de la société civile. Et les parents font partie de la société civile.

Mais les parents font également partie de l'école et l'école fait son travail. Effectivement, aujourd'hui encore une fois, le problème du décrochage scolaire revêt de multiples raisons, mais si toutes les parties ne se mobilisent pas, il ne sera jamais résolu. Et les parents figurent en première ligne.

Et pour finir, les parents doivent aussi être informés pour comprendre le mode de fonctionnement. Je ne vais pas rentrer dans les détails. Par ailleurs, la question de l'orientation est une question

capitale qui doit être travaillée. Aujourd'hui, malheureusement au Maroc, comme dans d'autres pays, vous trouvez un seul conseiller d'orientation pour près de 2000 élèves. Ce n'est pas assez. Il faut que le problème de l'orientation soit traité dès le début et ne pas attendre que le problème se pose.

De même, le préscolaire est important car, certes, des études ont montré que les enfants qui rentrent dans le préscolaire ont plus de chance de continuer dans le système. Mais attention, les effets s'estompent avec les années. Pour éviter une recrudescence, il faut se relier à l'enseignant et à ses méthodes pédagogiques.

Mme Sanaa El Aji

Avant de passer à la salle, je voudrais rappeler que la problématique de l'abandon scolaire est complexe et transversale, et que les solutions ne

sont pas uniques, et sont tout aussi complexes. La parole est à la salle.

Séance de questions/réponses

Intervention de M. Jaouad Seffar

Je tiens tout d'abord à remercier infiniment la Fondation Attijariwafa bank pour le choix du thème. Ce n'est pas pour lui lancer des fleurs, mais elle organise des conférences sur des thèmes « là où ça fait mal ». Mais je ne peux pas concevoir d'entendre M. Maalouf et M. Belqasmi dire que le Maroc est un modèle. Cela fait 40 ans que l'on essaie de réformer l'éducation.



Vous avez parlé de décrochage scolaire. Je citerais mon expérience personnelle. Avant que mon fils n'arrive au bac, je voyais toujours, à chaque rentrée scolaire, à l'ouverture des inscriptions, 100 % de réussite au bac. Mais il s'est avéré que la majorité des écoles privées gonflent les notes. Et la fac est devenue une garderie pour adultes.

Je ne comprends pas pourquoi l'UNESCO continue à subventionner notre éducation alors qu'elle est toujours défailante.

Question de Mme Nouzha Skalli

Ancienne ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité

Je vais essayer d'être très rapide.

Il y a des efforts très importants qui sont déployés, c'est évident. La responsabilité ne peut pas être jetée uniquement sur l'actuelle génération des responsables, parce que nous traînons ce boulet depuis plusieurs années. Il est évident que la situation actuelle ne donne pas satisfaction à beaucoup de monde.



J'ai des données tirées de l'Atlas des inégalités de 2017 qui classe le Maroc 136^e sur 174 pays, et 10^e parmi les pays arabes. Ce sont des chiffres qui font mal et que j'aurais aimé ne pas avoir à citer. Mais je voudrais simplement attirer l'attention sur quatre choses.

Premièrement, la convergence des politiques publiques. Vous avez affirmé que la responsabilité n'incombe pas seulement à votre département, mais aussi à un ensemble de départements gouvernementaux. Ma question directe est de savoir si le ministère de l'Intérieur s'implique effectivement dans cette problématique ? Est-ce que l'on ne doit pas considérer l'abandon scolaire comme un problème nécessitant une mobilisation générale ? Nous avons des Moqaddems, des autorités locales qui peuvent faire ce travail, et aller repêcher les gens qui sont en abandon scolaire.

Deuxièmement, il y a également les enfants en situation de handicap qui font partie intégrante des enfants qui ont besoin de l'enseignement. Que fait-on pour leur éducation ?

Troisièmement, j'ai constaté sur ce magnifique panel, je remercie la Fondation Attijariwafa bank pour ce débat important, il y a deux hommes institutionnels, et trois femmes de la société civile. Cela illustre mon envie de dire : oui effectivement les femmes sont au charbon sur des projets qui n'ont pas l'ampleur d'une responsabilité nationale, mais ma question est de savoir : est-ce que cette société civile est encouragée à la mesure du travail merveilleux qu'elle fait ? Est-ce que les budgets de votre ministère ruissellent sur la société civile ? Et est-ce que vous profitez de cette formidable expertise, parce qu'il y a les associations ici présentes, mais il y en a d'autres qui ont développé une expertise formidable, est-ce que vous en profitez ?

Enfin, concernant le programme Tayssir, à qui est remis l'argent ? Une récente étude a montré que quand l'argent est remis aux mères, le bénéfice est infiniment supérieur que quand l'argent est remis au père... Mais je crois que l'on n'a pas osé publier les résultats de cette enquête et donc j'aimerais que vous nous en parliez plus dans le détail. Merci beaucoup.

Intervention d'un participant

Bonsoir. Je remercie la Fondation Attijariwafa bank qui nous a réunis ce soir. J'aimerais ajouter quelques éléments concernant l'abandon scolaire.

Le premier élément concerne la mise en parallèle entre l'école privée qui persévère et fournit des efforts, et l'école publique qui connaît plusieurs difficultés et problèmes.

Le deuxième élément concerne un phénomène qui continue de prendre de l'ampleur de façon discrète, un autre type d'abandon scolaire : le fait de ne pas maîtriser les acquis fondamentaux. Plusieurs élèves, quand ils arrivent à la fin du collège, sont en réalité, illettrés.

J'ai été fonctionnaire du ministère de l'Éducation nationale et j'ai vécu la période du plan d'urgence qui comprenait de bonnes pratiques. Je voudrais rappeler à M. Belqasmi le projet de lutte contre le redoublement scolaire et la déperdition scolaire. Le dispositif qui était prévu dans ce projet était très bon et je ne comprends pas pourquoi nous avons tendance à mettre de côté certaines bonnes pratiques que l'on gagnerait à garder.

Aussi, je suis entré à l'école dans les années 1960, nous avons un surveillant général, un préparateur, un surveillant et un directeur. De nos jours, pour un collège et lycée, il y a uniquement un directeur et un surveillant.

Merci beaucoup.



Question de Mme Hafsa Bekri-Lamrani Poétesse et Écrivaine

Bonsoir à tous.

On a entendu parler aujourd'hui d'élèves, de parents et pas beaucoup d'enseignants. Quelle éthique, quelle conscience pour les enseignants ? Quelle différence entre les fonctionnaires ayant bénéficié du départ volontaire en retraite (DVD) et les contractuels qui sont aujourd'hui dans la rue ?



Par ailleurs, Mme Benchekroun et Mme Kadiri ont parlé du travail avec les parents. En matière d'alphabétisation, je travaille depuis 15 ans avec l'association Shahrzade. Nous faisons de l'alphabétisation entre autres et un travail d'écriture dans les prisons et dans les lycées etc.

Je voudrais rapidement évoquer une scène qui s'est passée il y a quelques années à Casablanca : une réunion et une fête organisée en l'honneur des femmes ex-analphabètes. Je crois que je n'ai jamais autant pleuré que ce jour-là parce que j'ai vu une dame qui était analphabète, qui, aujourd'hui, est poétesse en langues française et arabe, et sa fille effectue un master aux États-Unis. Donc c'était juste mon témoignage sur le travail accompli par les associations.

Maintenant, quid de la langue d'enseignement ? On n'en a pas parlé aujourd'hui. C'est quand même un problème chez nous.

Concernant la formation de formateurs, j'ai reçu un mail dans lequel il m'est demandé de nommer une personne pour 2019 dans l'enseignement. J'ai choisi une magnifique personne que j'ai eu la chance de former à Rabat, dans les années 1980. Cette personne est vraiment active, non seulement au Maroc mais également ailleurs. Parmi ses atouts, elle travaille avec l'association Rim.

Question de M. Abdessamad Laazzouzi Collaborateur au sein d'Attijariwafa bank et Acteur associatif

Je vous remercie pour la qualité du débat. Nous avons beaucoup appris.

Maintenant, je me joins à Mme Kadiri pour confirmer l'importance de l'innovation dans le système éducatif. Je rebondis sur les causes de l'abandon scolaire citées par M. Belqasmi. Je voudrais revenir sur un témoignage parce qu'il n'y a pas seulement des facteurs prédéfinis. Il y a des facteurs exogènes, en l'occurrence, le handicap. Ces jeunes handicapés qui sont désespérés par le manque d'opportunités.



Nous sommes tous concernés par ce problème car ces gens peuvent être membres de notre famille. Je pense à une personne originaire de ma région qui voudrait apprendre mais qui est confrontée au manque de moyens. Mme Kadiri a totalement raison. Le Maroc est à 63 % de taux de pénétration d'internet. Cette manne doit être utilisée pour développer des innovations dans le système éducatif. Cela nous permettrait d'aller dans les zones enclavées, dans le monde rural et urbain. Il est possible de développer des systèmes d'e-learning ou de webinars pour encourager l'apprentissage, mais aussi le développement de contenu.

Dernier point, comment vous voyez l'avenir en 2050 et être attractif pour ces jeunes, notamment pour le préscolaire ? Merci.

Intervention d'un participant Journaliste et acteur associatif

Bonsoir à tous. Mon intervention sera axée sur la terminologie. Vous avez soutenu que l'abandon est une problématique. À mon avis, ce n'est pas une problématique, c'est une force majeure. Une force majeure qui nécessite la solidarité de la société marocaine dans sa globalité. M. Maalouf l'a dit, toute la société doit se mobiliser. Mme Skalli a fait la remarque suivante : nous avons dans ce panel 2 représentants institutionnels et 3 acteurs de la société civile ; cela confirme la dynamique de notre société civile. Nous sommes devant une force majeure, et pour y faire face, nous avons besoin d'une stratégie qui nous implique tous. Parmi les causes de cette force majeure, il y a la santé scolaire. Mme Othmani a parlé de carence en iode. Mais cet aspect ne constitue qu'un pan d'un problème plus important qui est le grand déficit scolaire. En 1995, le ministère a établi un programme de santé scolaire. Mais il implique un autre partenaire qui est le ministère de la Santé. L'abandon est parfois lié aux problèmes de vue et les élèves ont besoin de lunettes... Les élèves ne continuent pas leur parcours parce qu'ils n'ont pas les moyens d'avoir des lunettes, ou de manger à leur faim...



Le ministère de l'Éducation nationale a mis en place les cantines. Mais sont-elles généralisées ?

La radio de Tanger avait demandé à Larbi Batma, l'icône de Nass El Ghiwane, de raconter des souvenirs de sa scolarité ; il a répondu que sa professeur de SVT leur demandait de mâcher 7 fois pour bien digérer ; il lui a répondu : nous sommes 7 enfants à la maison, si je mâche 7 fois, il n'y aura plus rien à manger !

La santé scolaire est très importante. Nous sommes face à un triangle des Bermudes : la santé scolaire, la confiance et la maîtrise des langues.

La maîtrise des langues joue aussi un rôle très important dans l'abandon scolaire.

Je vais m'arrêter là. Je vous remercie et je remercie Attijariwafa bank pour la qualité de ses conférences.

Mme Sanaa El Aji

Je vous remercie tous pour vos questions et interventions. On se rend compte une fois de plus que l'abandon scolaire est une problématique

transversale. Revenons à nos intervenants pour écouter leurs réponses. M. Belqasmi, vous avez beaucoup de questions qui vous ont été adressées.

Réponse de M. Belqasmi

Vous savez, un département qui offre une prestation de services pour 7 millions d'élèves, qui emploie 300 000 enseignants, qui gère 11 000 établissements, 13 400 satellites... Il est tout à fait normal d'être sollicité.

Si vous le permettez, je commencerai par des choses qui relèvent des évidences : il faut comprendre que la problématique de l'éducation n'est pas spécifique au Maroc. L'éducation est une dynamique et donc il ne faut pas être surpris par les évolutions des problématiques.

En tant que responsable et aussi en tant que citoyen parce que je le suis avant d'être responsable, le discours de la crise ou l'entretien de la crise n'a jamais réglé quelque chose. Bien au contraire, il ne fait qu'enfoncer et compliquer les situations. Je ne suis pas en train de dire qu'il faudrait un discours positif pour être positif, pas du tout. On ne peut pas construire en se basant sur différents avis. Nous parlons de choses complexes.

Le rapport INDH de 2017 est clair. Mme la Ministre vous le savez. Là encore, ce n'est pas pour défendre l'action gouvernementale, je n'ai pas de raison de la défendre, nous sommes responsables, nous gérons, nous essayons de faire avancer les choses, si les choses étaient simples, ceux qui nous ont précédés auraient pu les accomplir. L'indice de développement humain comporte un paramètre lié à la santé, qui représente 43 %, un autre paramètre lié à la qualité de vie et un paramètre lié à l'éducation qui représente 25 %. Il est évident qu'il faudrait absolument que nous puissions faire des efforts sur l'ensemble de ces éléments pour avancer.

Maintenant, concernant l'implication du ministère de l'Intérieur. Oui et je ne vais pas l'appeler « implication du ministère de l'Intérieur », mais l'INDH. Aujourd'hui, dans le cadre de l'INDH III, le travail que nous faisons, notamment aussi avec la Fondation Zakoura, s'inscrit parfaitement dans cette logique d'amélioration de l'école.

Vous le savez, Mme la Ministre, pour les enfants à besoins spécifiques, le ministère fournit des efforts, mais ces efforts ne sont pas à la hauteur des besoins. Aujourd'hui, le nombre d'élèves en situation de handicap qui sont scolarisés dans des classes intégrées ne dépasse pas 7 000 enfants. Les autres élèves qui sont scolarisés dans des conditions standards sont au nombre de 85 000. Or, le potentiel d'élèves à scolariser qui sont en situation de handicap est de 180 000 enfants par an. De ce fait, le gap est important. Je le dis encore une fois avec responsabilité, il n'y a pas beaucoup d'efforts qui ont été fournis dans ce domaine.

Les associations, oui, nous les encourageons, le Directeur de l'ANLCA peut le confirmer. Et nous devons nous féliciter de l'engagement du tissu économique existant.

Par ailleurs, je confirme que quand c'est la maman qui touche la bourse de Tayssir, les résultats sont meilleurs.

Je suis d'accord avec vous quand vous parlez des ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement scolaire, celles-ci jouent un rôle important contre l'abandon scolaire. Concernant les anciennes pratiques qui marchaient et qui

ne sont plus mises en œuvre aujourd'hui, ce questionnement trouve ses origines dans l'histoire de notre pays. Depuis l'Indépendance, il y a toujours une différence entre la période politique et la période des réformes. Les problématiques

que nous vivons ne se trouvent pas uniquement au niveau éducatif, mais dans tous les domaines. Dès qu'il y a un changement politique, les choses prennent un autre tournant.

Intervention de Mme Naima Hamidallah Professeur à la Faculté des Sciences Techniques de Settat

Dans le monde rural, vous avez entrepris des actions contre l'éloignement, et c'est une bonne chose. Mais pour accéder au transport par bus, les parents doivent payer 100 dirhams. Pour une famille de 3 enfants, ils font un choix, et c'est toujours la fille qui est pénalisée. On ne peut pas résoudre le problème ainsi, il n'y a ni évaluation ni contrôle.



Je suis issue du monde rural et je constate tous les jours que des enfants doivent parcourir 5 km pour arriver à l'école. Donc c'est tout à fait normal que l'enfant arrête un jour d'y aller. Pour développer l'enseignement dans un pays, il faut développer une école publique gratuite et de qualité.

Et s'il vous plaît, arrêtez de dire que le budget de l'Éducation est élevé et que ça coûte. Je vais oser comparer. Est-ce que le budget pour une école dans le monde rural est équivalent au budget d'un ministre ?

Je vous remercie.

Réponse de M. Belqasmi

Quand on parle de budget, il faudrait que l'on sache de quoi l'on parle. Le budget du ministère de l'Éducation nationale est de 50 milliards de dirhams. Dans ces 50 milliards de dirhams, la masse salariale pèse près de 40 milliards de dirhams. Ces 50 milliards représentent 25 % du budget général de l'État, sachant que ce dernier est limité.

Concernant les langues d'enseignement, la position du ministère est très claire. Il est inconcevable qu'on ait au niveau de l'Université un enseignement dans une langue étrangère. Cette discontinuité est le meilleur moyen de mettre les

étudiants en difficulté. Aujourd'hui, le choix est fait : l'enseignement des disciplines scientifiques et techniques est en français. Selon l'article 5 de la Constitution, les langues officielles sont l'arabe, l'amazigh et la culture hassanie ; et l'ouverture sur les langues étrangères les plus parlées dans le monde. Environ 1 million d'élèves bénéficient d'enseignements en amazigh. Oui la langue amazighe n'est pas généralisée, mais comme vous le savez, c'est un choix constitutionnel qui a été fait.

Vous avez raison Monsieur de parler de la santé scolaire. C'est une cause parmi les nombreuses

causes de l'abandon scolaire. Il faut fournir un effort important à ce niveau. Aujourd'hui, on travaille en collaboration avec le ministère de

la Santé pour que des opérations puissent être menées pour favoriser une meilleure santé scolaire.

Mme Sanaa El Aji

M. Philip Maalouf, je pense que vous aussi vous avez au moins une question qui vous est adressée.

Réponse de M. Philip Maalouf

Je peux comprendre que le débat soit passionné. Je ne vous raconte pas ce qu'il se passe quand il y a la conférence générale de l'UNESCO avec tous les États membres et la Commission Éducation. L'ambiance est vraiment passionnée.

Le modèle du Maroc est cité en exemple. Je ne vais pas le redire, je vais insister. Et rappelez-vous, nous parlons de l'éducation non formelle. Pour l'éducation formelle, nous avons évoqué les carences qui existent au niveau de l'orientation et autres. En revanche, si vous comparez, cher Monsieur, le problème entre les pays de la sous-région du Maghreb, comme la Tunisie, la Mauritanie, la Libye et l'Algérie, vous ne trouverez pas de système d'éducation non formelle. Et les enfants quittent l'école et ne sont pas récupérables. Aujourd'hui même, nous sommes en train d'appuyer la Tunisie pour mettre en place une stratégie d'éducation non formelle et le Maroc nous y aide. On l'a fait également en Mauritanie. C'est un modèle et les pays viennent le voir. Quand quelque chose ne va pas, on le dit. Il suffit de lire le rapport annuel sur l'éducation de l'UNESCO.

Pour la question de la réforme, connaissez-vous un pays qui ne se réforme pas ? Si vous en connaissez un, citez le moi. À l'UNESCO, nous n'aimons pas utiliser le mot « réforme », mais « ajustement » parce qu'un système éducatif s'ajuste. Et c'est un système qui vit, qui évolue, il y a de nouveaux besoins tous les jours, et le système doit s'ajuster. Dans la plupart des pays on parle de réforme parce que ce sont des politiques éducatives avec des prises de décision politique.

L'UNESCO est, il est vrai, un organisme institutionnel. Mais je vous rassure, notre représentante au Maroc est une dame. Cela contribue à équilibrer un peu les choses.

En ce qui concerne les plans qui sont développés dans l'éducation, il n'y a aucun plan qui peut atteindre tous les résultats en 2 ans ou en 5 ans, mais il faut continuer l'effort parce qu'il est question d'ajustement.

Mme la Ministre, vous avez parlé des classements, moi j'ai peur de parler des classements. Dans ma carrière professionnelle, pas forcément à l'UNESCO, nous avons eu, dans les années 1980, des indicateurs de performance des établissements et ces indicateurs ont été pris comme des classements. De ce fait, je vous dirai de faire attention aux classements. Certains indicateurs sont parlants, mais parfois, il faut les prendre avec des pincettes. Je citerais un exemple simple : aujourd'hui, les résultats des élèves montrent que la Suède et le Danemark ont les meilleurs systèmes d'éducation. En revanche, lorsque l'on parle en termes de décrochage scolaire, c'est la Croatie qui a les meilleurs résultats. Donc les classements varient selon les contextes, et souvent, l'on ne compare pas la même chose.

Du point de vue du handicap, oui absolument. Mais la problématique est aussi complexe parce qu'il y a différentes sortes de handicap et il y a souvent un besoin en termes de présence physique, et pas seulement à travers la technologie. Mais il faut relever aussi une carence au niveau de

l'infrastructure, au niveau des établissements scolaires et des services publics d'un point de vue général. Dans ce domaine, un travail important reste à faire.

Et enfin, pour finir, en matière de santé scolaire, dans la plupart des pays, l'école détecte les

problèmes de santé, mais l'école ne peut pas se transformer en hôpital ou en clinique. Il y a effectivement des services spécialisés pour cela. Le rôle de l'école est de détecter et de dire attention il faut intervenir.

Merci beaucoup.

Réponse de Mme Rita El Kadiri

Je voudrais poser à tous, en tant que citoyens, une seule question. Il est très simple de lancer la balle au ministère de l'Éducation nationale. Mais je pense que l'on est tous d'accord que

ce ministère n'est pas le seul concerné. Alors, chacun d'entre vous, que faites-vous pour le système éducatif ?

Mme Sanaa El Aji

Nous payons des impôts.

Réponse de Mme Rita El Kadiri

Oui, mais cela n'est pas suffisant. Sans doute, l'école publique a besoin de plus d'implication pour le moment, pour que l'on rende nos enfants à l'école publique par la suite.

Chacun de nous peut faire quelque chose. Si vous venez à la Fondation Zakoura, je vous implique dès demain. Nous sommes tous très passionnés par le sujet et nous sommes tous là aujourd'hui pour construire le Maroc de demain. Alors, venez à la Fondation Zakoura, et l'on vous confiera des tâches, parce qu'il y a tellement de choses à faire !

Pour rebondir sur votre question Mme la Ministre, cette année, nous avons été sollicités parmi les associations tête de réseau, de par notre expérience dans le préscolaire, pour appuyer l'initiative de généralisation. Encore une fois, nous ne sommes pas dans la langue de bois, nous sommes là pour dire qu'un effort extraordinaire a été déployé par la société civile. *Les success stories* ont adopté des bonnes pratiques qu'il est

possible de transposer à l'échelle du programme de préscolaire. J'en profite pour remercier toute l'équipe de la Fondation Zakoura pour le travail accompli. La Fondation Zakoura ne se résume pas à moi, elle englobe les enseignants, les éducatrices, les animateurs et les acteurs de terrain, qui accomplissent un travail énorme et permanent en faveur des enfants.

Dernière chose par rapport à l'innovation, et la question relative à internet : je rejoins votre remarque ; la démocratisation de l'accès à la technologie et à l'internet en milieu rural peut faire des miracles au niveau de la santé scolaire et de plein d'autres choses. Mais la technologie et la connexion, à elles seules, ne sont pas suffisantes. Il faut également prévoir des mesures incitatives et un travail de planification des actions.

Mme la Ministre, nous sommes désolés de vous décevoir. Peut-être que l'on viendra bientôt en renfort au ministère. Qui sait ? L'échelle est là et il faudra juste la prendre au bon moment.

Mme Sanaa El Aji

On prendra deux autres questions dans la salle.

Question d'un participant

Je voudrais réconforter un peu M. Maalouf, il a dit que les ajustements prennent beaucoup de temps, je voudrais lui citer un exemple : le baccalauréat français n'a changé qu'en 1968, il n'avait pas changé depuis Napoléon ! Après les changements ont été innombrables.

Mais ma question principale est adressée à M. Belqasmi : vous avez énuméré les causes de l'abandon scolaire, mais il me semble que vous n'avez pas cité une cause importante. Je le dis parce que je l'ai vécue. Cela concerne la violence à l'école. J'ai mené une étude sur la violence scolaire pour le compte de l'UNICEF. Nous avons interrogé 10 000 élèves, 1 000 professeurs et 500 parents d'élèves. Résultat : j'ai constaté des choses surprenantes. Par exemple, l'instituteur qui demande à l'élève d'aller lui acheter des cigarettes, une institutrice qui demande à une élève de préparer le couscous le vendredi, un autre qui punit ses élèves avec un tuyau d'électricité... La plus grande violence c'est quand l'instituteur me dit : Monsieur, je gagne 3 500 dirhams par mois et je suis affecté dans une région démunie et éloignée de tout, est-ce que ce n'est pas en soi une violence ?



Intervention d'une participante

À ceux qui disent que la pauvreté ne fait pas partie des causes de l'abandon scolaire, je leur dis : vous vous trompez. En ma qualité de présidente d'une association dans le monde rural, je connais plusieurs familles dont les enfants étudient au primaire et au collège au douar, mais pour passer au lycée, ils doivent aller au village. Ce qui implique des dépenses supplémentaires notamment le loyer, sachant que les agriculteurs ont des ressources limitées.

Je citerais une deuxième cause : la qualité de l'infrastructure scolaire. L'état des tables, des chaises, l'absence de chauffage dans les classes...



Troisièmement, l'état psychique de l'enfant est souvent lié aux violences exercées par les professeurs. Certains instituteurs qui poussent les enfants à détester l'école.

Quels sont les projets futurs que peuvent lancer les fondations en partenariat avec les associations présentes sur le terrain et qui s'activent dans le milieu rural ? Merci beaucoup.

Réponse de M. Philippe Maalouf

Pour la question de la violence, nous avons également effectué une étude récente parce que l'étude de l'UNICEF date de quelques années. L'étude initiée par l'UNESCO date d'une année à peine et est très approfondie. La vraie violence est celle qui existe entre les élèves eux-mêmes. Ce constat n'est pas spécifique au Maroc, il est le même partout dans les pays. C'est une cause qui pousse les enfants à ne pas vouloir aller à l'école.

En parlant de l'éducation non formelle, j'ai oublié de vous dire que nous avons reçu hier une délégation tunisienne qui est venue voir le modèle marocain en termes d'alphabétisation. Le directeur de l'alphabétisation est parmi nous, il pourra vous en dire un peu plus. Beaucoup de choses sont positives, d'autres sont à améliorer.

Mme Sanaa El Aji

Il est vrai que la problématique est tellement complexe que l'on a du mal à admettre certaines évolutions et certaines bonnes pratiques adoptées sur le terrain.

Je suis désolée pour toutes les autres personnes qui souhaitent prendre la parole, mais le temps ne nous le permet pas.

Merci à la Fondation Attijariwafa bank d'avoir permis ce débat. Merci à tous nos intervenants d'avoir accepté d'enrichir la réflexion sur cette problématique importante pour l'avenir de notre jeunesse.

Merci à vous tous.
Très bonne soirée.

Remerciements

Mme Mouna Kably

Au nom de la Fondation Attijariwafa bank, je remercie tous nos panélistes pour ce passionnant débat autour de cette problématique de l'abandon scolaire.

Merci à notre modératrice, Sanaa El Aji d'avoir mené avec talent la discussion et le débat.

Merci à tous pour votre intérêt et à très bientôt !

La rencontre en images





LA FONDATION Attijariwafa bank, UN ACTEUR CITOYEN AU SERVICE DU DÉBAT & L'ÉDITION, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ART & LA CULTURE

La Fondation Attijariwafa bank déploie toute son énergie et son savoir-faire depuis plusieurs décennies, en soutenant trois domaines essentiels pour le développement de notre pays, à savoir le débat d'idées & l'édition, l'éducation, l'art et la culture.

Le pôle Édition & Débats a pour mission de promouvoir un débat constructif sur des problématiques économiques, sociales, sociétales, et culturelles. À travers son cycle de conférences « Échanger pour mieux comprendre », le pôle offre une plateforme ouverte aux opérateurs, acteurs de la société civile, étudiants et enseignants universitaires, afin de favoriser l'échange avec les experts marocains et étrangers. Par ailleurs, le pôle Édition & Débats apporte son soutien à la publication de livres et manuscrits, et assure la diffusion de travaux de recherche et de productions intellectuelles réalisés par les entités de la banque.

Le pôle Éducation apporte un appui à l'enseignement sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, du préscolaire au supérieur, afin de contribuer à la réduction des taux d'abandon et d'échec scolaire. Le pôle initie ainsi de nombreuses actions structurantes dans ce domaine comme le programme d'appui au préscolaire en faveur du quartier de Sidi Moumen à Casablanca ; le soutien à l'amélioration de la qualité du primaire au niveau des établissements publics ; et le soutien aux élèves de classes préparatoires dans leur préparation aux concours d'accès aux grandes écoles, à travers les semaines de concentration et l'amélioration de la qualité

de vie dans les centres de classes préparatoires. Par ailleurs, le pôle Éducation a fait preuve d'innovation en créant, en partenariat avec Banco Santander, le master « Banque et Marchés Financiers » ainsi que le portail et la carte Jamiati.

Le pôle Éducation est également engagé en faveur de l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat et l'accompagnement des jeunes promoteurs. Enfin, le soutien aux associations en faveur des populations démunies ou en situation précaire constitue un axe d'intervention majeur du pôle.

Le pôle Art & Culture est un acteur majeur dans la démocratisation de l'accès à la culture et à l'éducation artistique des jeunes. Depuis plusieurs années, le pôle apporte un soutien à la création artistique contemporaine et facilite l'intégration des jeunes talents dans le circuit artistique. De même, il accompagne les projets universitaires et associatifs visant l'épanouissement artistique en milieu scolaire et universitaire. Initiateur de plusieurs expositions monographiques ou collectives, le pôle Art & Culture contribue à la promotion des artistes africains et fait de l'art, un vecteur de rapprochement et d'échange interrégional. Il assure, enfin, la conservation et la valorisation du patrimoine artistique du groupe Attijariwafa bank.

Dans chacun de ses trois pôles, la Fondation Attijariwafa bank a développé une expertise qu'elle met au service de la communauté ou tissé des partenariats solides avec des associations de renom afin d'optimiser la portée de ses initiatives citoyennes.



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

attijariwafabank.com